



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 26 septembre 2019 — N° 64

Président de l'Assemblée nationale :  
M. François Paradis

---



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

Mme IsaBelle (Huntingdon) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Serge Bouchard, nommé Gestionnaire d'exception de l'année.

---

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) fait une déclaration afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme La Rue des femmes à Montréal.

---

M. Tremblay (Dubuc) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Daniel Gagnon pour son travail au sein du Zoo de Falardeau.

---

Mme Rizqy (Saint-Laurent) fait une déclaration afin de souligner la Journée nationale du personnel de soutien scolaire.

---

M. Lacombe (Papineau) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire du Club d'âge d'or de Templeton inc.

**26 septembre 2019**

---

M. Ouellet (René-Lévesque) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean-Pierre De Champlain, lauréat du prix Jean-Louis-Lévesque.

\_\_\_\_\_

Mme Laforest (Chicoutimi) fait une déclaration afin de féliciter M. Jean Delisle, honoré par Tennis Canada pour son engagement dans le sport.

\_\_\_\_\_

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) fait une déclaration afin d’appuyer les revendications des jeunes en matière de changements climatiques.

\_\_\_\_\_

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire du Club Optimiste de Granby inc.

\_\_\_\_\_

Mme Ménard (Laporte) fait une déclaration afin de souligner le 75<sup>e</sup> anniversaire du Cercle de fermières Notre-Dame-de-Foy.

\_\_\_\_\_

À 9 h 52, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 h 01.

\_\_\_\_\_

26 septembre 2019

---

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

M. Dubé, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 38 Loi modifiant certaines lois instituant des régimes de retraite du secteur public

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 38.

---

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 490 Loi instaurant l'électrification progressive du parc automobile québécois

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 490.

### **Dépôts de documents**

Mme McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2018-2019 du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine;

(Dépôt n° 910-20190926)

**26 septembre 2019**

---

Le rapport annuel de gestion 2018-2019 du Centre intégré en santé et services sociaux du Bas-Saint-Laurent;

(Dépôt n° 911-20190926)

Le rapport annuel 2018-2019 portant sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services du Centre intégré en santé et services sociaux du Bas-Saint-Laurent.

(Dépôt n° 912-20190926)

---

M. Girard, ministre des Finances, dépose :

Le rapport d'activité 2019 de la Société de financement des infrastructures locales du Québec.

(Dépôt n° 913-20190926)

---

M. Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2018-2019 du Conseil de gestion du Fonds vert.

(Dépôt n° 914-20190926)

---

M. Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2018-2019 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

(Dépôt n° 915-20190926)

---

26 septembre 2019

---

Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2018-2019 du ministère de la Culture et des Communications.

(Dépôt n° 916-20190926)

---

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, au nom de Mme Guilbault, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2018-2019 de la Commission québécoise des libérations conditionnelles.

(Dépôt n° 917-20190926)

---

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 3 juin 2019 par M. Gaudreault (Jonquière) concernant le remboursement des trop-perçus par Hydro-Québec;

(Dépôt n° 918-20190926)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 5 juin 2019 par M. Bérubé (Matane-Matapédia) concernant la pénurie de places en service de garde à Matane;

(Dépôt n° 919-20190926)

La réponse à la question écrite n° 74 concernant la situation particulière des personnes blessées médullaires, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 5 juin 2019 par M. Zanetti (Jean-Lesage).

(Dépôt n° 920-20190926)

---

**26 septembre 2019**

---

M. le président dépose :

Le rapport annuel d'activités 2018-2019 du Protecteur du citoyen;  
(Dépôt n° 921-20190926)

Le rapport annuel de gestion 2018-2019 du Protecteur du citoyen.  
(Dépôt n° 922-20190926)

### **Dépôts de pétitions**

Deux extraits de pétition concernant l'ajout des systèmes de surveillance du glucose en continu à la liste des accessoires remboursés par la RAMQ sont déposés :

— le premier, extrait d'une pétition signée par 5 693 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) (versions française et anglaise);  
(Dépôt n° 923-20190926)

— le deuxième, extrait d'une pétition signée par 741 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) (versions française et anglaise).  
(Dépôt n° 924-20190926)

---

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 702 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'accès à Internet très haute vitesse aux Îles-de-la-Madeleine.  
(Dépôt n° 925-20190926)

---



26 septembre 2019

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 315 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'accès à Internet très haute vitesse aux Îles-de-la-Madeleine.  
(Dépôt n° 926-20190926)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Ghazal (Mercier) dépose :

Copie d'un document intitulé *The New Gas Boom – Tracking global LNG Infrastructure*, Global Energy Monitor, juin 2019.  
(Dépôt n° 927-20190926)

### Votes reportés

L'Assemblée tient les votes reportés, le 25 septembre 2019, sur l'amendement proposé par Mme Nichols (Vaudreuil) et sur le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 25, Loi modifiant principalement la Loi sur l'immatriculation des armes à feu.

Est d'abord mis aux voix l'amendement de Mme Nichols (Vaudreuil).

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° 179 en annexe)

Pour : 42 Contre : 66 Abstention : 0

**26 septembre 2019**

---

Est ensuite mis aux voix le rapport de la Commission des institutions.

Le rapport est adopté par le vote suivant :

(Vote n° **180** en annexe)

Pour : **107** Contre : **0** Abstention : **0**

---

L'Assemblée tient le vote reporté, le 25 septembre 2019, sur la motion proposée par M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale s'oppose au projet de « corridor énergétique national », tel que le propose le Parti conservateur du Canada, qui permettrait au gouvernement fédéral d'imposer la construction d'un oléoduc sur le territoire québécois, sans son consentement.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **181** en annexe)

Pour : **42** Contre : **64** Abstention : **0**

### **Motions sans préavis**

Mme Rizqy (Saint-Laurent), conjointement avec Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Hivon (Joliette), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant les ratios enseignants-élèves; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

26 septembre 2019

---

Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), conjointement avec M. Barrette (La Pinière), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant le transport collectif; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Ouellet (René-Lévesque), conjointement avec M. Barrette (La Pinière), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant les communications des organismes publics; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, conjointement avec M. Polo (Laval-des-Rapides), Mme Ghazal (Mercier), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'inauguration du complexe hydroélectrique Manic-5, le 26 septembre 1969;

QU'elle rende hommage aux milliers de travailleurs qui ont participé à la construction de ce symbole fort de la Révolution tranquille et du génie québécois;

QU'elle honore la mémoire du premier ministre Daniel Johnson père, décédé le 26 septembre 1968 sur le chantier du barrage qui porte désormais son nom.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

26 septembre 2019

---

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 182 en annexe)

Pour : **88** Contre : **0** Abstention : **0**

### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 27, Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation; puis afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 33, Loi modifiant le Code du travail concernant le maintien des services essentiels dans les services publics et dans les secteurs public et parapublic;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n°17, Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 5, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 16, Loi visant principalement l'encadrement des inspections en bâtiment et de la copropriété divise, le remplacement de la dénomination de la Régie du logement et l'amélioration de ses règles de fonctionnement et modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec et diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal.

26 septembre 2019

---

Mme Soucy, deuxième vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunira en séance publique afin de procéder aux auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement, ainsi que les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, et ce, en reconnaissance de la compétitivité du secteur agroalimentaire québécois;
- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de procéder à l'analyse de rapports annuels de gestion;
- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de pétitions.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance publique afin de procéder aux auditions publiques dans le cadre des consultations particulières en région concernant le mandat d'initiative portant sur l'avenir des médias d'information.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

Mme Soucy, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 4 octobre 2019, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) s'adressera à M. Jolin-Barrette, ministre responsable de la Langue française, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Le nécessaire renforcement de la loi 101 ».

26 septembre 2019

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption du principe*

M. Lacombe, ministre de la Famille, propose que le principe du projet de loi n° 18, Loi modifiant le Code civil, le Code de procédure civile, la Loi sur le curateur public et diverses dispositions en matière de protection des personnes, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 18 est adopté.

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 18 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des relations avec les citoyens.

La motion est adoptée.

---

M. Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, propose que le principe du projet de loi n° 34, Loi visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

---

À 13 heures, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

---

Les travaux reprennent à 15 heures.

---

26 septembre 2019

---

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, proposant que le principe du projet de loi n° 34, Loi visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de M. Ouellet (René-Lévesque).

À 18 heures, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

#### Débats de fin de séance

À 18 h 07, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Leitão (Robert-Baldwin) à M. Girard, ministre des Finances, portant sur le sujet suivant : « Le refus du ministre de mettre en place une taxe foncière immobilière pour les acheteurs étrangers afin de contrer la spéculation ».
  
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Montpetit (Maurice-Richard) à M. Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, portant sur le sujet suivant : « L'inaction du gouvernement caquiste en matière d'environnement ».

**26 septembre 2019**

---

À 18 h 33, M. Picard, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 1<sup>er</sup> octobre 2019, à 13 h 40.

*Le Président*

**FRANÇOIS PARADIS**



26 septembre 2019

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur l'amendement proposé par Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 179)

POUR - 42

Anglade (PLQ)	Fournier (IND)	Maccarone (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Arcand (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Marissal (QS)	Rousselle (PLQ)
Arseneau (PQ)	(Jonquière)	Massé (QS)	Roy (PQ)
Barrette (PLQ)	Ghazal (QS)	Melançon (PLQ)	(Bonaventure)
Benjamin (PLQ)	Hivon (PQ)	Ménard (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bérubé (PQ)	Kelley (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	Thériault (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	LeBel (PQ)	Nichols (PLQ)	Weil (PLQ)
Ciccone (PLQ)	(Rimouski)	Ouellet (PQ)	Zanetti (QS)
Derraji (PLQ)	Leduc (QS)	Perry Mélançon (PQ)	
Dorion (QS)	Leitão (PLQ)	Polo (PLQ)	
Fortin (PLQ)	Lessard-Therrien (QS)	Rizqy (PLQ)	

CONTRE - 66

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Provençal (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Reid (CAQ)
Bachand (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	LeBel (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	Foster (CAQ)	(Champlain)	Roy (CAQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lecours (CAQ)	(Montarville)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Lotbinière-Frontenac)	Samson (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girard (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	(Groulx)	(Les Plaines)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girault (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bussière (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lemay (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caire (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lemieux (CAQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Campeau (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Isabelle (CAQ)	(Chauveau)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Thouin (CAQ)
Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Chapleau)	Tremblay (CAQ)
Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	Martel (CAQ)	
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	McCann (CAQ)	
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Poulin (CAQ)	
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	(Côte-du-Sud)	

26 septembre 2019

---

Sur le rapport de la Commission des institutions :

(Vote n° 180)

**POUR - 107**

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	LeBel (PQ)	Provençal (CAQ)
Anglade (PLQ)	Dufour (CAQ)	(Rimouski)	Reid (CAQ)
Arcand (PLQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Arseneau (PQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Roberge (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Rouleau (CAQ)
Barrette (PLQ)	Fournier (IND)	Leduc (QS)	Rousselle (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Lefebvre (CAQ)	Roy (PQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	Leitão (PLQ)	(Bonaventure)
Bérubé (PQ)	Ghazal (QS)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	(Montarville)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lessard-Therrien (QS)	Samson (CAQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Sauvé (PLQ)
Blais (CAQ)	(Groulx)	(Chauveau)	Schneeberger (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Simard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Grondin (CAQ)	(Chapleau)	Skeete (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Bussière (CAQ)	Hébert (CAQ)	Marissal (QS)	Tardif (CAQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Martel (CAQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Massé (QS)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Melançon (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	Thouin (CAQ)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Charette (CAQ)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	Weil (PLQ)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (PLQ)	Zanetti (QS)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellet (PQ)	
Ciccione (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	
D'Amours (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Polo (PLQ)	
Dansereau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Derraji (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dorion (QS)	LeBel (CAQ)	(Côte-du-Sud)	
	(Champlain)		

26 septembre 2019

---

Sur la motion de M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition :

(Vote n° 181)

**POUR - 42**

Anglade (PLQ)	Fournier (IND)	Maccarone (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Arcand (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Marissal (QS)	Rousselle (PLQ)
Arseneau (PQ)	(Jonquière)	Massé (QS)	Roy (PQ)
Barrette (PLQ)	Ghazal (QS)	Melançon (PLQ)	(Bonaventure)
Benjamin (PLQ)	Hivon (PQ)	Ménard (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bérubé (PQ)	Kelley (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	Thériault (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	LeBel (PQ)	Nichols (PLQ)	Weil (PLQ)
Ciccone (PLQ)	(Rimouski)	Ouellet (PQ)	Zanetti (QS)
Derraji (PLQ)	Leduc (QS)	Perry Mélançon (PQ)	
Dorion (QS)	Leitão (PLQ)	Polo (PLQ)	
Fortin (PLQ)	Lessard-Therrien (QS)	Rizqy (PLQ)	

**CONTRE - 64**

Allaire (CAQ)	Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Provençal (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Reid (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	LeBel (CAQ)	Roy (CAQ)
(Prévost)	Foster (CAQ)	(Champlain)	(Montarville)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lecours (CAQ)	Samson (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	(Lac-Saint-Jean)	(Lotbinière-Frontenac)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Girard (CAQ)	Lecours (CAQ)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	(Groulx)	(Les Plaines)	Skeete (CAQ)
Bussière (CAQ)	Girault (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caire (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lemay (CAQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Campeau (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Rivière-du-Loup- Témiscouata)
Caron (CAQ)	Isabelle (CAQ)	(Chapleau)	Thouin (CAQ)
Charest (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Chauveau)	
Chassé (CAQ)	Julien (CAQ)	Martel (CAQ)	
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Poulin (CAQ)	
D'Amours (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Proulx (CAQ)	
		(Côte-du-Sud)	

26 septembre 2019

---

Sur la motion de M. Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, conjointement avec M. Polo (Laval-des-Rapides), Mme Ghazal (Mercier), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 182)

**POUR - 88**

Allaire (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
Anglade (PLQ)	Fortin (PLQ)	(Les Plaines)	Rotiroti (PLQ)
Arcand (PLQ)	Foster (CAQ)	Leduc (QS)	Rousselle (PLQ)
Arseneau (PQ)	Gaudreault (PQ)	Lefebvre (CAQ)	Roy (PQ)
Asselin (CAQ)	(Jonquière)	Leitão (PLQ)	(Bonaventure)
Bachand (CAQ)	Ghazal (QS)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)
Barrette (PLQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	(Montarville)
Bélanger (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lessard-Therrien (QS)	Sauvé (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Guillemette (CAQ)	(Chauveau)	Simard (CAQ)
Blais (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Skeete (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Isabelle (CAQ)	(Chapleau)	Tanguay (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tardif (CAQ)
Boulet (CAQ)	Julien (CAQ)	Marissal (QS)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Bussière (CAQ)	Kelley (PLQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Caire (CAQ)	Labrie (QS)	Ménard (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Campeau (CAQ)	Lachance (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Thériault (PLQ)
Caron (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Thouin (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Nichols (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Charest (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Ouellet (PQ)	Weil (PLQ)
Chassé (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Zanetti (QS)
Chassin (CAQ)	LeBel (CAQ)	Polo (PLQ)	
Ciccone (PLQ)	(Champlain)	Poulin (CAQ)	
Dansereau (CAQ)	LeBel (PQ)	Proulx (CAQ)	
Derraji (PLQ)	(Rimouski)	(Côte-du-Sud)	
Dorion (QS)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)	
Émond (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Rizqy (PLQ)	